Liste des candidats à la représentation des doctorants

Scrutin du 2 décembre 2026

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Solenn LIETAERT **Romain AUBERT** **Robin GRINDARD**	**Margaux GUILLOT** **Emma JUGI** **Léa GOGNIAT**

Dans la continuité de l'engagement de l'ancienne équipe des Rep Docs ED, les nouveaux et nouvelles représentant·es des doctorant·es s'engagent à poursuivre les efforts d'accompagnement de doctorant·es en difficulté dans leur relation avec leur direction. Considérant l'exigence du travail de la thèse, nous ferons notre possible pour assurer à chacun·e un environnement de travail sain. Dans le même ordre d'idée, nous relancerons les séminaires de cadrage de la thèse et poursuivrons l'appui à la direction de l'ED pour organiser des espaces de discussion théorique (séminaire de lecture, entre autres).

Nous nous engageons par ailleurs solennellement à poursuivre le front commun existant avec les élu·es représentant·es des doctorant·es dans d'autres espaces (UFR, labo) au besoin pour défendre notre situation à l'université.

Ce début d'année a été marqué par une mobilisation d'une ampleur et d'un enthousiasme remarquables, à laquelle beaucoup d'entre nous ont pris part. Mais la fermeture des locaux, l'interruption des cours et de la plupart des activités de notre école ont inévitablement accentué une certaine solitude qui caractérise, il faut le dire, notre étonnante activité de jeunes chercheur·euses. Le collectif doctoral doit pourtant faire pleinement partie des conditions d'une thèse menée à bien.

D'abord, dans un esprit studieux, nous proposons d'organiser chaque semaine un atelier d'écriture ouvert à toutes et à tous, y compris aux titulaires. L'idée est simple : écrire ensemble, à heure fixe, et partager.

Ensuite, dans un esprit plus festif, nous souhaitons instaurer, en collaboration avec le comité des fêtes de l'appartement des doctorant·es (stay tuned), des moments de convivialité réguliers, afin qu'ils ne restent pas exceptionnels.

Enfin, nous prendrons la suite du dossier autour des remboursements de financement. S'il est peu probable que nous puissions éviter que vous ayez à avancer les fonds, nous souhaitons, au retour de la plateforme SIFAC, accélérer les remboursements en prenant contact avec le service facturier et en éclaircissant les raisons de tels délais.

Nous vous représenterons dans la diversité des situations qui sont les vôtres.

Votez pour nous !